

BARÈME IFI 2019

Valeur nette du patrimoine

Taux applicable

De 0 à 800 000 €	0 %
De plus de 800 000 à 1 300 000 €	0,50 %
De plus de 1 300 000 à 2 570 000 €	0,70 %
De plus de 2 570 000 à 5 000 000 €	1 %
De plus de 5 000 000 à 10 000 000 €	1,25 %
Supérieure à 10 000 000 €	1,50 %